

6 Société et Culture

Justice/Syndicat national des magistrats du Gabon (Synamag)...

Les magistrats lèvent leur grève

Prissilia.M.M

Libreville/Gabon

Une décision unanimement prise hier au Palais de justice de Libreville par les membres du Syndicat national des magistrats du Gabon (Synamag) qui avaient deux choix : la reprise ou la poursuite de grève entamée depuis plus de deux mois.

APRÈS plus de deux mois de grève, les magistrats reprennent du service dès ce mardi 27 février 2018. L'annonce a été faite hier, au cours d'un point-presse tenu au Palais de justice de Libreville par les membres du Syndicat national des magistrats du Gabon (Synamag). Cette décision a été prise unanimement après une vingtaine de minutes de concertation.

La levée de cette grève, il faut le rappeler, était conditionnée par le départ de l'ancien ministre



Photo : Franck Martial MOMBO

Vue partielle des membres du bureau exécutif du Synamag, dont son président Germain Nguema Ella (micro).

Francis Nkéa Ndzigue du département de la Justice. Laquelle revendication a été entendue par les plus hautes autorités, en témoigne le dernier remaniement du 20 février 2018. Et comme on pouvait s'y attendre, l'accalmie s'est à nouveau installée dans la maison justice, du moins côté magistrats.

Dans sa déclaration, Germain Nguema Ella, président du Synamag a, au nom du bureau et des ma-

gistrats, remercié le président de la République pour avoir écouté leur voix: «Permettez-moi, de présenter nos sincères remerciements au président de la République, chef de l'Etat qui a bien voulu, sur proposition du Premier ministre, chef du gouvernement, entendre la voix des magistrats. Chers collègues, je voudrais, par la même occasion, vous rendre hommage, pour votre bravoure, votre détermination à sauver, quoi qu'il



Photo : Franck Martial MOMBO

Les juristes ont voté unanimement pour la reprise du travail dès ce matin.

nous coûte, notre dignité, notre honneur, mais surtout notre indépendance», a souligné M. Nguema Ella.

La bataille que viennent de gagner les magistrats a valu aux membres du bureau exécutif du Synamag, la mise sous bon de caisse, depuis le 15 février 2018, de leurs salaires sur instruction du ministre sortant. Ils ont fustigé cet acte, mais aussi les comportements qui les écartent des va-

leurs qu'ils sont censés incarner.

«Les salaires des membres du bureau ont été suspendus, avant finalement d'être mis sous bon de caisse. C'est ce genre d'actes auxquels nous nous sommes exposés en nous engageant. Notre lutte n'est pas gagnée d'avance. Chers collègues, la rigueur et la droiture que nous réclamons des autres, nous devons l'incarner nous-mêmes. Nous devons rompre avec les

comportements qui nous on valu, à tort ou à raison, le quolibet de "juges corrompus"», a déclaré Germain Nguema Ella.

A noter que le départ de Francis Nkéa Ndzigue était le point majeur à l'origine de la fronde des magistrats. Il en reste d'autres, inscrits dans le cahier de revendications du Synamag, à savoir la prime de judicature qui, selon eux, doit être intégrée dans les salaires des magistrats.

... et grève des greffiers

Pas d'état de grâce pour le nouveau Garde des Sceaux

SNN

Libreville/Gabon

LE mouvement de grève entamé la semaine dernière par le Syndicat national des greffiers (Synagref) se poursuit. Hier, lundi, tous les greffes du tribunal de première instance étaient fermés. Pour cause, les greffiers vêtus de toges étaient tous rassemblés dans le hall du Palais de justice de Libreville pour observer leur piquet grève. Ce mouvement déclenché le jour même où intervenait un remaniement ministériel, avec l'arrivée d'une nouvelle personne à la tête du ministère de la Justice, est loin de connaître son épilogue. Puisque les gre-



Photo : DR

Le président du Synagref, Georges Boupenga.

vistes ont réaffirmé leur détermination à mener leur arrêt de travail jusqu'à satisfaction des préalables contenus dans leur cahier de revendications.

« Nous savons qu'un nouveau ministre de la Justice a

été nommé, mais nous ne partageons pas l'assertion qui veut que nous puissions mettre de l'eau dans notre vin et lui laisser le temps de prendre attache avec les différents dossiers. Nous pensons que, malheureusement,



Photo : DR

Assis ou debout dans le hall du Palais de justice de Libreville, les greffiers, en toge ou non, étaient présents à leur piquet de grève.

ment, ou bien heureusement pour ce ministre, il n'y aura pas d'état de grâce. Il va trouver des solutions idoines pour régler les problèmes des greffiers. Il n'y aura pas d'assises avec ce dernier si les points conte-

nus dans le cahier de revendications ne sont pas réglés au préalable », a déclaré le président du Synagref, Georges Boupenga. Non sans rappeler les principales préoccupations des greffiers.

« La grève ne sera levée que s'il y a examen et adoption du projet de loi portant Statut particulier des greffiers, si les salaires de la promotion 2017 sont payés en intégralité, si le ministère établit les cartes professionnelles des collègues de la promotion 2014, si le ministère procède à la signature des différentes pièces administratives, à savoir les arrêtés portant affectation, promotion des greffiers de la cuvée 2017, intégration des promotions 2014-2015 et les classements de la promotion 2014 », a rappelé Me Boupenga.

Pour les membres du Synagref, la satisfaction de ces différents points constitue donc le préalable à toute forme de négociation avec la tutelle.

A l'issue de leur formation à l'Ecole de préparation aux carrières administratives (EPCA)

Les recrues de la douane en formation commune de base militaire à Owendo

ON

Libreville/Gabon

BOULE à zéro, les 154 recrues de la Douane composant la cuvée 2016 de l'Ecole de préparation aux carrières administratives (EPCA) ont intégré, hier matin, l'école de gendarmerie d'Owendo, en vue de leur formation commune de base militaire. Cette formation, qui durera 30 jours, intervient après celle relative aux procédures douanières que ces jeunes



Photo : D.R

Les recrues...

dames et messieurs ont reçue, 18 mois durant, à l'EPCA.

A l'issue de leur stage à



Photo : D.R

... avant leur départ hier matin pour l'école de gendarmerie.

l'école de gendarmerie, une cérémonie de port de

galons sera organisée, peu avant leur prestation de

serment, et leur déploiement dans les différents postes-frontières du pays. La formation commune de base militaire est d'autant plus nécessaire que la libre circulation des marchandises en zone Cémac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale) n'exclut pas les contrôles. Aussi, estime le directeur général des Douanes gabonaises, Raymond Okongo, cette administration doit-elle reposer sur des agents compétents, rodés à l'exercice et ayant toujours à l'esprit l'intérêt général.